



# Talents des cités



## Concours Talents des Cités 2011 10<sup>e</sup> édition

### Alsace : 2 entrepreneurs des quartiers primés

**Talents des Cités**, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10<sup>e</sup> année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

**Talents des Cités** est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI<sup>e</sup> siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

[www.talentsdescites.com](http://www.talentsdescites.com)

#### **Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.**

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

#### **Le jury régional Alsace organisé par la Maison de l'Emploi de Mulhouse a désigné 2 lauréats Talents des Cités :**

##### Catégorie Emergence :

- **Bounsou KHAM et Laurianne MATERNE pour ECO LETTER (Sas)**

—> Service de courrier hybride financé par la publicité

- **Rachida HADRI pour SOLIDICEE / Solidarité services dans les cités (Eurl)**

—> Aide à la réinsertion professionnelle

##### Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

● **Région Alsace, Strasbourg (67), Quartier Cronembourg**  
**Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence**  
**Bounsou KHAM et Laurianne MATERNE pour ECO LETTER (Sas)**

**Activité : un service de courrier hybride financé par la publicité**

Après avoir assuré plusieurs métiers dans le bâtiment et les services en intérim, Bounsou KHAM (24 ans), autodidacte, est demandeur d'emploi. Laurianne MATERNE (20 ans), titulaire d'un Bac STG, a suivi une Prépa ECT (Economique Commerciale Technologique) et prépare un concours d'entrée en école de commerce. Ils ont inventé un nouveau concept : un service de courrier hybride financé par la publicité. Ils vont le mettre en œuvre en créant leur entreprise : ECO LETTER en automne 2011.

Le courrier hybride est une nouvelle façon de communiquer qui se développe et qui permet aux clients d'envoyer des courriers depuis leur ordinateur. A mi-chemin entre l'email (source électronique) et une lettre (support papier), il concilie les avantages de ces deux façons de communiquer. Avec ECO LETTER, le courrier envoyé par voie électronique et qui ne se matérialise qu'à la toute fin du parcours, deviendra aussi un courrier publicitaire. Ainsi il sera sponsorisé et les frais de l'entreprise émettrice réduits. Cet allègement important des moyens techniques d'acheminement contribue à réduire également les dépenses énergétiques et l'empreinte écologique. L'optimisation de ce processus peut se faire à partir de moyens existants, comme les routeurs régionaux, pour l'impression et la mise sous pli. L'information est traitée par ECO LETTER qui a pour objectif de créer des emplois dans le quartier.

Bounsou KHAM est membre de l'association Ex Nihilo R2S Strasbourg, "un réseau simplement solidaire" qui œuvre pour développer les valeurs partagées que sont la solidarité, l'excellence et l'ouverture. Le Prix Talents des Cités est pour les deux associés "une reconnaissance de l'innovation et de la richesse humaine des quartiers".

● **Région Alsace, Strasbourg (67), Quartier Neuhof**  
**Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence**  
**Rachida HADRI pour SOLIDICEE / Solidarité services dans les cités (Eurl)**

—> **Aide à la réinsertion professionnelle**

Avec une formation commerciale et de comptabilité, Rachida HADRI (39 ans) est agent de maîtrise en milieu hospitalier, avec des responsabilités de management d'une équipe. Son expérience professionnelle, ainsi que son engagement bénévole dans un groupe de parole à la maison d'arrêt de Strasbourg, l'a conduite à être particulièrement à l'écoute des autres.

Habitant le quartier du Neuhof, elle a analysé les attentes et besoins des habitants et a décidé de mettre ses compétences à leur service. Elle lancera en janvier 2012, son entreprise SOLIDICEE / solidarité services dans les cités pour aider les personnes des quartiers défavorisés à s'insérer, après parfois une longue période d'inactivité ou de chômage, dans la vie professionnelle. Elle est accompagnée dans sa démarche par la Maison de l'Emploi de Strasbourg.

Le quartier du Neuhof est en pleine réhabilitation, ce qui dynamise son projet. Rachida HADRI veut « démontrer que l'on peut entreprendre et réussir dans un quartier même sensible ». Le prix Talents des Cités la conforte dans l'utilité sociale de son projet.

**Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».**

**Calendrier 2011**

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés dans leur démarche par l'un des partenaires de Talents des Cités.

- En octobre, au Sénat :

20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;

22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires Talents des Cités et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

**Une opération exemplaire**

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.